



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Émetteur :
Mairie d'Aytré
05 46 30 19 19
Mp.juridique@aytr
e.fr

Procédure adaptée - Réalisation d'un pôle nautique

Nom et adresse de l'organisme acheteur : COMMUNE D'AYTRE

Correspondant commande publique : Cyril PASSILLY
Tel : 05.46.30.19.38 / courriel : recettes.mp@aytre.fr
Adresse internet profil acheteur : <https://www.marches-securisees.fr>

Principale activité du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Ce marché ne comprend pas de variantes ou de PSE

Précisions éventuelles : Sans objet

Prestations divisées en lots : oui

Lot n° 1 : Réalisation d'un plancher avec rampe d'accès

Lot n° 2 : Mise en place de pieux et de fers HEA pour la structure du pôle nautique

Lieu d'exécution et de livraison : Commune d'Aytré

Durée du marché ou délai d'exécution : la durée totale du marché est de 3 mois

Date prévisionnelle de commencement : Mai 2024

Cautionnement / Garanties : voir Règlement consultation

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : budget communal

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges de la consultation (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Date limite de réception des offres : **22 avril 2024**

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
<https://www.marches-securisees.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements administratifs peuvent être obtenus :

<https://www.marches-securisees.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

<https://www.marches-securisees.fr>

Délais et voies de recours

Instance chargée des recours amiables

Comité Consultatif de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics (CCIRA)

4bis Esplanade Charges de Gaulle

33077 BORDEAUX cedex

Tél 05.56.90.65.30

Instance chargée des recours contentieux

Tribunal administratif de Poitiers

15 rue de Blossac

86 000 POITIERS

Tel 05.49.60.79.19 // greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative.

Recours en référé précontractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date conclusion de celui-ci, conformément aux articles L.551-13 à L.551-23 du même Code.

Recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent l'accomplissement des mesures de publicité de l'attribution du marché.

Date d'envoi de l'avis de consultation à la publication : 29/03/2024

Le Maire,
Tony LOISEL